



# Règlement des Foulées de la Frat

**Date :** Dimanche 4 mars 2018

**Lieu :** La Fraternelle  
20 rue de l'Etissey  
38300 Bourgoin-Jallieu

**Inscriptions :** Sur place à partir de 7h45

**Droit d'inscription :** Course : 10€ avant le 2 mars / 12€ sur place  
Randonnée 5€

**Départ :** La Fraternelle  
Entre 7h45 et 9h30 pour la randonnée  
9h pour la course

**Arrivée :** La Fraternelle

**Balisage:** Orange au sol sur les parties bitumées  
Rubalise blanc/rouge en sous-bois

**Ravitaillement :** Soigné sur le parcours et à l'arrivée

**Récompense :** Coupe au 3 premiers hommes et 3 premières femmes, au plus âgé de la course, au plus jeune et au dernier concurrent ayant passé la ligne d'arrivée.

**Sécurité assurée par :** La Fédération Française de Sauvetage et Secourisme 38.  
Les participants devront se conformer au code de la route, aux injonctions des signaleurs, au présent règlement et adapter leur effort à leur condition physique.

**Assurance :** Les organisateurs sont couverts par une assurance Responsabilité Civile mais déclinent toutes responsabilités pour défaillances ou accidents physiques.

## Règlement spécifique aux courses

Les courses avec classement sont ouvertes aux licenciés de la Fédération Française d'Athlétisme et aux non licenciés titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an.

Notre course de 13km étant avec classement, elle est soumise à cette réglementation, elle est ouverte au plus de 16 ans soit nés avant le 31 décembre 2002.

## **Renseignements :**

Tel fixe : 04.74.93.39.59

Tel port : 06.72.99.32.02

E-mail : [fraternelle@fraternellebj.fr](mailto:fraternelle@fraternellebj.fr)